

Réf: Dossier N° 076696

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE KOMARA ET ZOHOUROU » en abrégé « EKOZ »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI EGLISE METHODISTE NON LOIN DE L'EGLISE METHODISTE, Lot 3412, Ilot 154

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 25/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE KOMARA ET ZOHOUROU » en abrégé « EKOZ »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : commerce, vente de matériel de bâtiment, plomberie sanitaire-gaz de ville, tuyauterie industriel , hydrauliques urbaine , assainissement, prestation de services et divers
Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI EGLISE METHODISTE NON LOIN DE L'EGLISE METHODISTE, Lot 3412, Ilot 154

Dirigeant(s) : M KOMARA SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01230 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10366/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

